

Décision

Générale

colonial

Décision n° 531 rapportant la décision n° 267 du 20 mars 1940.

n° 531

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 juin 1940

Numéro JO
n° 523 du 30/06/1940

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 1358 du 31 décembre 1939 modifiant l'organisation territoriale de la colonie

Vu la décision n° 267 du 20 mars 1940 nommant le régisseur de la Caisse des menues dépenses du poste de Loyada

Vu la réorganisation du poste militaire de Loyada

Vu les nécessités du service,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

La décision en date du 20 mars 1940, nommant le sergent-chef Nobilir égisseeur de la Caisse des menues dépenses du poste de Loyada. est et demeure rapportée pour compter du 1er juin 1910, date du départ du sergent-chef Nobili du poste de Loyada.

Art. 2. — La présente decision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Hubert DESCHAMPS.